



# APPEL A CANDIDATURE

pour le poste de **Responsable Technique Régional** de:

## **Body Karaté**

### 1 - Nomination

Le Président de la Ligue Régionale propose au DTN la nomination du responsable technique Body Karaté. Le DTN nomme le responsable technique Body Karaté.

Le responsable technique Body Karaté est licencié à la fédération. Il est titulaire au minimum (sans dérogation possible) du CQP, ou doit être engagé dans le processus de formation du CQP et doit présenter une expérience reconnue en matière de formation.

Le responsable technique Body Karaté est placé sous l'autorité technique du DTN. Son activité est coordonnée par le DTR, dans le cadre de la mise en œuvre du projet fédéral dans le domaine des formations et des objectifs de la ligue régionale.

Le DTN peut mettre fin à la mission du responsable technique Body Karaté de sa propre initiative, ou à la demande motivée du DTR.

### 2 - Rôle et missions

Le responsable technique Body Karaté accomplit ses missions en liaison avec le DTR. Il constitue autour de lui une équipe pédagogique, en assure la coordination et veille à l'actualisation de leurs connaissances.

Il participe au plan régional à la mise en œuvre de toute action relevant de la politique nationale de formation, commandée par la direction technique nationale.

Il organise les compétitions de ligue, spécifiques au Body Karaté et participe activement à la mise en œuvre des compétitions nationales Body Karaté, à réaliser dans sa région.

Il contribue à la réalisation de stages techniques Body Karaté dans sa ligue.

Il assure la planification des sessions de formation préparant au Certificat Body Karaté dans la Ligue régionale.

Il en assure la promotion et en organise la mise en œuvre.

Il participe au jury plénier d'évaluation finale de ces formations.

Il transmet, dans les meilleurs délais, par l'intermédiaire du secrétariat de la ligue, les résultats à la direction technique nationale.

Sur convocation du DTN, il participe aux réunions nationales de la commission nationale Body Karaté, au cours desquelles sont précisées les directives pédagogiques, les programmes et les contenus de formation.

Pour remplir ses missions, le responsable technique Body Karaté dispose des moyens administratifs qui sont mis à sa disposition par la ligue régionale.

Il présente à la fin de chaque saison sportive au DTN et au DTR, le rapport général de ses activités et le cas échéant les difficultés rencontrées dans l'accomplissement de ses missions

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Karaté et Disciplines Associées  
Maison Régionale des Sports  
68, avenue Tony Garnier CS 21001  
69304 Lyon cedex 07





Le questionnaire ci-dessous, correctement rempli et signé, accompagné d'une lettre de motivation sont à retourner par mail à **secretariat.rhonealpes@ffkarate.fr** avant le **15 juin 2022**

Nom					Prénom		
date de naissance					Lieu de naissance		
adresse							
profession					Téléphone		
n° de licence FFKDA			Grade			année de début en karaté et D A	
Club actuel					nom du professeur		
juge de grade	OUI		NON		si oui, depuis :		
arbitre	NON	départemental	Ligue	National			
diplôme d'enseignant	DAF	DIF	CQP	BEES 1	BEES 2	DEJEPS	DESJEPS
fonction de dirigeant				de		à	
				de		à	
				de		à	

Certifié sincère et véritable, le

signature du candidat

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Karaté et Disciplines Associées  
Maison Régionale des Sports  
68, avenue Tony Garnier CS 21001  
69304 Lyon cedex 07

